

# GARGARISMES

JOURNAL RENNAIS DE CRITIQUE SOCIALE

le journal qui suit le mouvement

**BLOCAGES (p. 5)**

**POLICE PARTOUT (p. 6)**

**ASSEMBLÉES & MIXITÉS (p. 8 & 9)**

**CASSEUR.E.S (p. 7)**

**MUTATIONS DU TRAVAIL (p. 4)**

**BAGELSTEIN (p. 9 & 10)**

**POLITIQUE DU SABLE (p. 11)**

**ROLLER DERBY (p. 3)**

**N°7 ★ AUTOMNIVER 2016**

prix  
**1,20€**  
indicatif

**QUE RETIENDRA-T-ON** du mouvement social contre la loi travail ? Qu'avons-nous envie de ne pas oublier ? La défense du code du travail a été une raison supplémentaire pour descendre dans la rue. La place centrale qu'occupe le travail dans la construction de nos identités et dans la répartition des rôles sociaux y ont été questionnées. Les autres réformes libérales qui l'ont précédé et la succéderont renforcent le pouvoir des entreprises multinationales ou des États et rendent depuis des années nos vies de plus en plus précaires. C'est contre cette précarité et l'étroitesse des cases dans lesquelles on veut nous mettre que nous voulons imaginer une nouvelle société. Une société où l'on puisse se sentir libre, de décider par et pour soi, avec ceux avec qui l'on a choisi de faire un bout de route, avec ceux qui vivent à côté de nous. Libres de vivre, libres de se déplacer, de se poser quelque part, de pouvoir sortir des sentiers battus, de ne pas être constamment opprimé.e.s par le moule, les institutions, par les règles illégitimes établies par on ne sait qui, à on ne sait quel moment pour défendre les intérêts du plus petit nombre. Libres d'être dans la nature, d'en faire partie.

Nous en sommes malheureusement encore très loin. On continue de signer des traités de libre-échange pour les flux marchands et on expulse des camps de migrant.e.s, en les dispersant pour les invisibiliser davantage et mieux les renvoyer ailleurs. La ZAD reste encore menacée d'expulsions. L'État d'urgence ultrasécuritaire ne semble pas finir... Pour autant nous voulions continuer de tracer et rendre compte de quelques lignes d'horizons et chemins utopiques ouverts ces derniers mois. Le défi post mouvement social rennais ne se niche-t-il pas dans un commun, à construire, à définir ensemble, à vivre aussi tout simplement ?

Par où commencer, comment l'appliquer ici, aujourd'hui ? Dans les mois passés ça s'est traduit par l'envie de faire de la politique partout, tout le temps, avec (presque) tout le monde. C'est-à-dire en se réappropriant l'espace « public » comme à Nuit Debout, en repolitisant la fac avec des piquets de grèves et des AG, en s'inscrivant dans la tradition ouvrière en occupant la Maison du Peuple, en rassemblant des personnes aux horizons divers lors de blocages économiques... en somme en faisant déborder la politique des institutions politiciennes. Pour rendre possible ces espaces, un commun politique s'est co-construit autour de pratiques partagées et de moments conviviaux. Les cantines, les chants et batukada nous ont donné de la force tandis que des outils d'animation et d'organisation ont permis de visibiliser certaines formes de domination et de limiter les prises de pouvoir à défaut de les empêcher.

La transformation de la société passe aussi par l'information. Ce n'est pas étonnant d'avoir vu émerger des journaux comme *Les Petits Matins*, *Ouest Torch* ou *Noctambule*, la radio pirate *Radio Croco* ou encore le nouveau site internet *Expansive.info*. Cela s'ajoute à vos retours positifs des numéros précédents de *Gargarismes* et malgré les difficultés financières, ça nous conforte dans l'idée de continuer sur cette voie !

## Plus de proximité, de lien, d'humains : maintien de l'antenne CPAM à Villejean

L'image, réalisée dans le camp de réfugiés de Dheisheh à Bethlehem en Palestine en novembre 2013, représente Nabeel, jeune danseur de Dabkeh – danse traditionnelle palestinienne – sautant sur un des toits du camp. A l'arrière plan de l'image on peut distinguer à droite une colonie juive sur le haut d'une colline et au centre le mur de séparation en construction qui divise les territoires palestiniens et israéliens.

Le camp de Dheisheh est peuplé d'environ 14000 personnes pour une superficie d'environ 1km<sup>2</sup>. On estime à presque 80% de jeunes de moins de 30 ans. La série dont laquelle est issue cette image est intitulée « Je voudrais voir la mer », c'est le titre donné à un travail réalisé entre 2010 et 2013 autour du fait que ces jeunes, nés dans les camps de réfugiés créés en 1948, n'ont, pour la majorité, jamais pu voir la mer qui se trouve pourtant à seulement quelques kilomètres du camp de Dheisheh mais qui leur est interdite d'accès du fait de la séparation des territoires.

Mouna Saboni



### GARGARISMES

gargamail@riseup.net  
gargarismes.org

Ont participé à ce numéro :  
Mouna, J.ED, Joseph, Spoonichette,  
Marianne, Ed, Julien, Tif la Carpette, J,  
Lucie, Y, Ramine

Les textes et illustrations, même non signés,  
n'engagent que la responsabilité de leurs  
auteur.e.s.

La mise en page est bidouillée avec  
**Gimp** et **Scribus**.

Le barbouillage est fait chez Atimco, à  
Combourg, sur du papier recyclé.

Directeur de la publication :  
**Marc Énervé**

Tirage : **800 exemplaires**  
Prochain n° : **après l'hiver, boudiou !**

### FÉMINISATION DES TEXTES ?

Dans la langue française, le masculin  
« l'emporte sur le féminin ». La  
féminisation des textes a pour but de  
rendre visible le masculin ET le féminin.  
Dans *Gargarismes*, les auteurs/trices  
sont incité.e.s à mais pas obligé.e.s de  
féminiser car nous ne voulons pas  
exclure des personnes n'ayant pas  
l'habitude de cette pratique. Donc c'est  
un peu la surprise selon les articles !  
Ce petit texte explicatif est un condensé  
d'un texte disponible sur le site  
gargarismes.org.

La mobilisation des habitant.e.s pour un maintien de l'accueil sans rendez vous de l'antenne de l'assurance maladie ne faiblit pas à Villejean.

Petit rappel des faits : au lendemain des attentats de novembre 2015, l'antenne ferme au prétexte que la CPAM ne peut financer un vigile à l'entrée, mesure obligatoire ou recommandée. Puis elle ne réouvre pas. En février 2016, une mobilisation est lancée par le Comité de quartier, Mosaïque Bretagne et le Café des Précaires, très soutenue par le quartier. La pétition, diffusée de main à main, dans les associations, les pharmacies et les cabinets de médecins, recueille plus de 1700 signatures.

L'antenne réouvre alors en février, mais est condamnée à disparaître. En effet, il s'agit d'une décision nationale relevant de deux préoccupations : au niveau patrimonial, se débarrasser des locaux loués, au niveau gestion, mettre en place l'accueil sur rendez-vous au détriment du tout-venant. Finalement ces deux préoccupations ont une raison commune : faire des économies. Suite à cela, plusieurs réunions ont lieu entre les différents protagonistes pour trouver une solution à la crise. Les locaux ne sont de toutes façons pas accessibles.

Mi-octobre, une réunion organisée par Mosaïque Bretagne, Si On S'alliait et le Café des Précaires a réuni une quarantaine de personnes qui ont réfléchi aux revendications et à la stratégie à adopter. Les habitant.e.s se positionnent clairement en faveur du maintien de l'antenne et de l'accueil tout-venant plusieurs jours par semaine.

Ensuite, une délégation va discuter avec les représentant.e.s de la CPAM et de la mairie. Sont présents aussi l'ASVB (Avenir Santé Villejean Beauregard) et le Comité de quartier de Villejean, et un responsable du CCAS de Villejean. A priori, l'antenne restera en l'état jusqu'en août

2017. Ensuite, c'est le flou. Nicolas Beney, directeur adjoint à la CPAM Ille-et-Vilaine explique que l'accueil tout-venant est amené à disparaître sur Villejean au profit d'un accueil sur rendez-vous, avec possibilité d'être reçu en urgence. Didier Gilbert, « président de la CPAM », lui emboîte le pas. Les représentant.e.s de la mairie, Charlotte Marchandise, élue à la santé, Sylvain Lemoal, délégué aux quartiers Villejean et Solen Ferré, chargée de mission santé, semblent tenir des positions différentes. Ils tentent de se positionner du côté des habitant.e.s, tout en ne s'engageant à rien hormis de faciliter la vente de locaux à la CNAM si besoin.

Les habitant.e.s délégué.e.s ont beaucoup écouté tous ces gens qui savaient mieux qu'eux ce qui était le mieux... pour eux. Qui leur demandaient de faire « confiance ». Violence symbolique omniprésente, dans la manière de parler, lentement, doucement, avec des termes issus du management. Violence de la remise en cause de l'expertise d'usage. Comment mesurer les impacts sur la vie des habitant.e.s de Villejean à moyen et long terme ? Comment être sûr que le service sera toujours de qualité et qu'il n'y aura ni réduction d'effectifs, ni détérioration des conditions de travail pour les salarié.e.s ? Une habitante part en disant : « *j'en ai rien à foutre moi de votre internet, si ça continue je vais finir à l'H.P.* » Ce genre de décisions prises dans un bureau à Paris ne prennent pas en compte les situations réelles de vie, conditions de mobilité, emplois du temps ou autres.

Heureusement, certain.e.s défendent concrètement les liens humains et l'attachement à un quartier, via les services de proximité. Le rapport de force est entamé, les habitant.e.s de Villejean ne se laisseront pas faire !

Marianne



# Le roller derby, un sport politique

**En très résumé ce sport réunit des équipes de 5 patineuses sur une piste pendant deux fois 30 minutes. L'objectif est pour la joueuse de chaque équipe de dépasser le plus d'adversaires formant un bloc de quatre bloqueuses. Mais ce qui nous a intéressé ici c'est la culture particulière de ce sport à dominante féminine et à volonté féministe. Pour cela j'ai rencontré Doberm'Anne (ex-Anne Iballe), secrétaire de l'association rennaise de roller derby et Total Ripley, la coprésidente. Voici une reconstitution partielle des entretiens que j'ai pu avoir avec chacune d'elles.**

**Quand et comment êtes-vous venues au RD ?**

**DA :** « Ca fait 3-4 ans. Après avoir fait de la boxe, je cherchais un sport de contact et de vitesse. On m'a parlé de ce sport en plein essor, j'ai vu plusieurs vidéos sur youtube et un match aux Chalais<sup>1</sup>. J'ai été séduite par l'énergie qui s'en dégage et adhérait aux principes portés. Je joue dans l'équipe des *Vilaines*. »

**TR :** « Je voulais me mettre au sport, autrement que dans une salle de gym à la con. J'en ai entendu parler via certains milieux culturels : metal, rockabilly. C'est un sport qu'avait l'air fun et rebelle. Je cherchais un sport de glisse et je découvre une ligue à Rennes à une semaine des inscriptions il y a deux ans et demi. J'ai visionné des vidéos sur des compétitions à Toulouse très impressionnantes. Passé au bout de un an les *Minimum Skills*<sup>2</sup> qui affirment que tu n'es plus dangereuse pour toi et pour les autres. Encore 6 mois chez les débutantes parce que je trouvais que je n'avais pas les bases, une année en compétition, maintenant dans la première équipe : *les Déferlantes*. J'ai effectué une dizaine de matchs.<sup>3</sup> »

**D'où vient le roller derby ?**

**TR :** « C'était un sport mixte de vitesse et de contact du début du XX<sup>ème</sup> siècle tombé en désuétude dans les années 60. Il a été relancé en 2000 à Austin au Texas par un groupe de femmes en lutte contre le puritanisme ambiant et ça a très vite pris de l'ampleur. De nombreuses équipes masculines ont vu le jour depuis. Les règles sont régies par la WFTDA (*Women's Flat Track Derby Association*). »

**Quelle est la culture particulière liée à ce sport ?**

**TR :** « Il est lié au mouvement féministe et notamment sa troisième vague qui voit l'affirmation de groupe minoritaires dans le combat féministe. L'imaginaire des joueuses est fortement influencé par les modes rockabilly, punk, pin-up et films d'horreur. Il se manifeste par des *derbynams* inventifs, des tenues vestimentaires excentriques, des codes sociolangagiers propres. »

**En quoi est-ce un sport politique ?**

**DA et TR :** « D'abord il est inclusif aux personnes transsexuelles et minorités de genre en général. Certaines se définissent *gender fluid*<sup>4</sup>. Et même si ce n'est pas le cas de toutes, il y a une plus grande réflexion à ces sujets qu'ailleurs. Tous les physiques ont leur place et même leur diversité peut être utile à l'équipe. Le roller derby change notre rapport au corps. Il questionne les normes de genre, non seulement dans un raisonnement intellectuel mais aussi dans l'émotivité. D'autres sont véganes. Les pratiques sociales minoritaires sont bien représentées. Ici des personnes en dessous du seuil de pauvreté côtoient des dentistes mais quelque soit le milieu social c'est globalement assez intello. »

**Entre vous, comment se diffuse cette culture ?**

**DA :** « Il n'y a pas de cours de politique au roller derby mais il y a un terreau propice à la diffusion des idées féministes. C'est très informel mais il y a de l'info partout. Nous avons une vie communautaire avec de nombreux débats très intéressants. »

**Il y a un risque de s'en écarter en se massifiant ?**

**DA et TR :** « Oui. C'est un sport qui se développe vite et c'est très bien. Mais on voit la volonté de se prendre au sérieux, beaucoup cèdent à la pression extérieure de normalisation. Aux Etats-Unis elles sont semi-pro et ont abandonné les surnoms sur les maillots pour prendre les noms de familles. Il y a eu un premier cas en équipe de France. Le maquillage et les tenues funkys sont de plus en plus abandonnés. Et c'est vrai que ce n'est pas facile de faire de la compétition avec des résilles. On est peu à peu rattrapées par le libéralisme et l'institutionnalisation qui veulent qu'on se prenne au sérieux pour être acceptées. C'est le cas partout quand une activité marche. Il y a maintenant des tournois plus importants où il n'est pas possible d'héberger chacune,



**Est-ce que ça modifie ton regard sur la société ?**

**DA :** « J'avais déjà une personnalité affirmée mais ça me permet de mettre des noms sur des comportements souvent intégrés dans la vie de tous les jours. J'y trouve des personnes pour soutenir mes indignations. »

**Quelles sont les relations avec les équipes masculines ?**

**DA et TR :** « C'est d'abord un sport féminin et la plupart des ligues masculines reconnaissent le règlement du WFTDA. A Rennes il y a une coprésidence femme-homme de l'association de roller derby. En principe les hommes<sup>5</sup> ne peuvent venir que pour arbitrer les matchs et inversement. Mais de plus en plus il y a des entraînements mixtes et une équipe mixte s'est constituée : les *Royal Mandales*. Ce qui fait débat sur le fait d'être à l'aise pour jouer et sur la conformité avec les principes du sport qu'il ne faudrait pas perdre. Il y a eu récemment une polémique interne à propos d'une affiche proposée par un homme qui reproduisait les stéréotypes de genre : la fille aux gros seins et le mec trop viril et dominateur. Elle n'a bien sûr pas été adoptée mais cela montre que le risque de devenir un sport comme un autre est réel. »

donc on va à l'hôtel et ça augmente les coûts. Pour ne pas perdre les plus pauvres d'entre nous, on réfléchit à un nouveau système de défraiement en fonction de l'implication de chacune dans l'association. »

**Joseph**

1. Lieu d'entraînement à Rennes.  
2. Examen à la fois pratique (slalom, contacts) et théorique (QCM sur le règlement).  
3. Il y a une troisième équipe : *les Morfales*.  
4. Personne dont le genre varie dans le temps et/ou selon les situations.  
5. Leur équipe s'appelle *les Bonhommes*.

# Précarité bien ordonnée commence par

# soi-même !

Concernant l'emploi, l'État a le choix entre deux visions différentes : (1) soit il voit l'augmentation du chômage comme un problème et déploie des mesures pour retrouver la croissance et le plein emploi (c'est la position social-démocrate et/ou libérale classique depuis des décennies), (2) soit il accepte la fin du plein emploi et cherche à garantir à travers ces mutations des possibilités d'émancipation et de configurations d'une société nouvelle où l'activité salariée n'aurait plus un rôle central dans nos vies (cette posture est portée par certain-es décroissant-es et autres intellectuels comme B. Friot<sup>1</sup>, D. Meda ou B. Stiegler<sup>2</sup>).

La première posture soutient l'État pour qu'il trouve du travail à chacun-e en se souciant davantage de la forme (ranger les gens dans la case « actif ») et fait davantage la chasse aux chômeur-ses qu'il lutte contre le chômage. On espère créer de l'emploi par la formation et en cassant le code du travail pour rendre le marché flexible. À l'inverse, certain-es comme A. Gorz<sup>3</sup> pensent que la solution se trouve dans la réduction et le partage du temps de travail, au même titre que l'équitable répartition des richesses (idée qu'on espère être encore une valeur de gauche). De nombreuses voix proposent de séparer en partie le revenu et l'activité, l'argent et le travail (des propositions de droite y voient l'occasion pour l'État de se défaire de sa fonction sociale « providentielle »). À la rédaction nous souhaitons alors davantage discuter de ces réflexions fondamentales et imaginer un avenir où le temps serait de plus en plus libéré du travail (salarié) plutôt que de nous fatiguer à commenter les soubresauts pathétiques des politiques de l'emploi, qu'il faudra pourtant toujours combattre.

## UBÉRISATION ET PRÉCARISATION

En 2009 est née une plate-forme de service de conducteurs-trices de véhicules privés sous le nom de « Uber » et qui est montrée depuis comme un nouveau modèle économique qui tend à se répandre. Cet exemple particulier a fait polémique en raison de la concurrence déloyale dont on l'accusait au motif que derrière un modèle de services anodins se cache une forme de travail dérégulé. Le phénomène qu'on appelle l'ubérisation désigne cette libéralisation de formes d'activités soutenues par les nouvelles technologies, dirigées vers les services et appuyées sur l'économie dite « collaborative ». Cela entraîne un élargissement des possibilités de revenu, avec une contamination de la sphère mercantile aux espaces et interactions les plus privées. AirBnB, Blablacar en sont de bons exemples. Cela implique aussi une multiplication de petits jobs très précaires venant bousculer le modèle salarial et entrepreneurial classiques.

À Rennes on a pu voir pendant quelques mois la startup Take Eat Easy<sup>4</sup> proposant des livraisons de repas depuis un restaurant jusqu'à votre domicile. Au lieu d'embaucher des employé-es et de les rémunérer par un salaire, le modèle libéral pousse chacun-e à être son propre patron pour s'auto-exploiter. Ainsi les livreur-ses sont des auto-entrepreneur-euses qui offrent des services (ici c'est la livraison, ça peut être l'hébergement, le transport, le prêt de bien, etc.). La relation de salarié.e à patron est renversée au profit de celle de client/prestataire dans une confusion intéressée :



est-il le client d'un livreur-euse ou le livreur est-il le client de la société qui le rémunère ? On préfère dans le jargon langue de bois parler de collaborateur ou partenaire. Mais l'absence de garanties sociales des livreurs suffit à démontrer l'asymétrie de pouvoir. Cet été, faute de trouver suffisamment d'investisseurs, la boîte a mis la clé sous la porte. Et comme les livreur-ses n'étaient pas salarié-es, l'entreprise n'a pas été obligée de payer leurs dernières livraisons (aujourd'hui ils ont lancé une procédure judiciaire qui peut prendre plusieurs années avant d'espérer recevoir leur dû). Ceci montre le vide juridique (et quelque part la déreglementation chère au néolibéralisme) dans lequel s'engouffre la folie de l'auto-entrepreneuriat et duquel il peut bénéficier pour l'instant.

## LE ROI EST MORT, VIVE LE ROI !

Heureusement dans le marché concurrentiel du grand capital une place ne reste jamais vide très longtemps. Ainsi Deliveroo, qui propose exactement la même chose, s'est installé à la suite de son concurrent, intégrant en priorité les personnes laissées sur le carreau pendant l'été.

Il ne s'agit pas de critiquer cette activité plutôt qu'une autre puisque les livreur-ses semblent satisfait-es quand on les interroge. Certain-es font ça à temps plein, ce sont surtout des profils jeunes et dynamiques. Il faut pouvoir coller aux horaires particuliers (le soir et les week-ends). Ce qui pose problème c'est le modèle social qui est derrière, ou plutôt l'absence de considérations sociales d'un tel modèle. L'assurance chômage ou maladie, la prise en charge du matériel, tout ça est à la charge du patron... livreur !

Face à cela les livreurs s'organisent. En Belgique (voir *Alternatives économiques* Juillet-Août 2016) ils ont formé une coopérative. En France il existe également une dynamique de la sorte (voir *Frustration* #8). On voit en tous cas que l'ubérisation de l'économie oblige à repenser la manière dont les institutions sociales doivent prendre en charge les activités des auto-entrepreneurs puisque l'éclatement de la forme entreprise traditionnelle tend à faire de chacun.e de nous sa propre entreprise pour le meilleur mais aussi pour le pire...

## L'INTERMITTENCE N'A PLUS LE MONOPOLE DE LA PRÉCARITÉ

Rappelons simplement que l'intermittence<sup>5</sup> est née pour répondre à la précarité de certains emplois spécifiques liés aux spectacles vivants. C'est parce que cette

précarité s'étend à tous les autres secteurs qu'un groupe de personnes au sein de la CIP se penche sérieusement sur ce qui serait un nouveau modèle d'assurance chômage général, inspiré de l'intermittence actuelle. En effet elles ont conscience que le régime spécifique duquel elles dépendent est plus avantageux en certains points que le régime général (RG) : « En gros, on doit faire en un an ce qu'un chômeur doit faire en six mois » explique Christian. Car c'est bien une forme de reconnaissance de la précarité qu'il s'agirait d'étendre au reste des activités. Pour autant, « ce n'est pas qu'une question de travail artistique, c'est une question de modèle de société » insiste Lucie. Lors des négociations bi-annuelles entre le patronat et les syndicats, les intermittent-es sentent la volonté de faire basculer l'intermittence dans le régime et la précarité générales !

## GÉNÉRALISER L'INTERMITTENCE PLUTÔT QUE LA PRÉCARITÉ

Avant dans le RG, les gens pensaient retrouver des emplois longs, et ne se sentaient pas précaires, or la situation a changé mais le taux d'indemnisation reste le même. Au RG, avec toutes les réformes, on saborde le côté précarité et la reconnaissance de la précarité, on tire les choses vers le bas. En 2014, le gouvernement et le patronat ont essayé de faire basculer certaines professions du régime d'intermittence vers le régime général. C'est l'inverse qu'il faut faire. Il s'agit d'étendre mais avant d'améliorer le modèle car « il faut des gardes-fous. Ça peut être un modèle idéal pour un patronat, si t'arrives à faire baisser le coût de la main d'œuvre. Si tu dois faire tes cachets, tu deviens tributaire aussi de petits boulots. » C'est notamment ce nombre d'heures travaillées minimum qu'il faudrait descendre à zéro. Ainsi toute personne ne travaillant pas serait rémunérée, sans conditions. Les négociations de cette année ont échoué, aucun accord n'a été validé. Le gouvernement s'est contenté de faire passer deux annexes qui ne sont qu'un retour à la situation de 2003, autant dire que les militant-es sont sceptiques d'autant que rien n'est acquis. Après les présidentielles, avec un nouveau gouvernement ces droits peuvent être renégociés et « perdus » (par exemple séparer la caisse d'intermittence du régime général pour casser la solidarité entre deux formes de travail). On comprend que l'intermittence, bien que soumise à un régime spécifique reste encore précaire.

Il apparaît en somme évident que le travail prend des formes de plus en plus différentes (intermittence, intérim, auto-entrepreneuriat, etc.) et qu'il faille encadrer ces mutations. Malheureusement la loi « travail » ne va pas dans la bonne direction...

Julien



1. *Émanciper le travail - Entretien avec Patrick Zech, Bernard Friot*, 2014, Paris, ed. La Dispute
2. *L'emploi est mort, vive le travail*, Bernard Stiegler, 2015, Mille et Une Nuits
3. *Métamorphoses du travail, Critique de la raison économique*, A. Gorz, Gallimard 2004 (1988)
4. À lire sur le site iaata.info « *Le Uber de la restauration débarque à Toulouse. L'indépendance, c'est l'esclavage* » publié le 25 février 2016 et récemment le numéro 12 de *Lutopik* consacré au « travail ».
5. Dans le *Gargarismes* #2 on présentait en détails le modèle d'intermittence, allez le lire sur [gargarismes.org](http://gargarismes.org)



## Au coeur de la lutte : les actions de blocage économique

**P**lus que jamais pendant ce mouvement social, le gouvernement et les médias ont joué la division parmi les personnes mobilisées. Entre les syndicalistes et les non syndicalistes, entre les syndicats eux-mêmes, et surtout entre les bons manifestant.e.s et les barbares casseurs/ses. On ne peut que concéder que cette division a opéré dans l'opinion publique et en partie parmi les mobilisé.e.s. On a pu voir à Paris des affrontements entre service d'ordre de la CGT et mouvements autonomes. Or plus on parlait de la violence des soi-disant casseurs/ses, moins on parlait du contenu de la loi, des conditions de travail ou de précarité vécues par le plus grand monde.

**L**es blocages économiques ont particulièrement touché le bassin Rennais. Voici un récit d'ambiance sélectif, à partir de rencontres avec 5 acteurs/trices de la mobilisation aux profils et opinions diverses, subjectif car lié également à mon expérience.

AU COURS D'UNE PÉRIODE TRÈS DENSE

CE QUE ÇA A PERMIS

TENIR LA LUTTE SUR LA DURÉE

Il faut tout d'abord bien avoir en tête, que ces blocages eurent lieu au milieu d'une grande densité d'actions liées principalement à la loi travail : plusieurs manifestations et assemblées générales par semaine, de février à fin juin-début juillet, de nombreuses occupations de lieux (amphi B8, TNB, Gaumont, Maison du Peuple, Nuit Debout...), actions de soutiens aux inculpé.e.s devant le tribunal, perturbation du conseil municipal, réunions de comités d'action, de l'assemblée générale interprofessionnelle (AGI), intersyndicale, tractages, activisme sur les réseaux sociaux et dans les échanges du quotidien... De quoi donner le tournis aux militant.e.s jusqu'aux plus aguerri.e.s. Pourtant ces actions de blocage économique revêtirent à mes yeux une dimension assez particulière.

POURQUOI LES BLOCAGES ?

Tout d'abord il y a le constat depuis le mouvement des retraites que manifester ne suffit plus. Le gouvernement ignore les manifestations. D'où le recours à des méthodes plus radicales telles que le blocage économique. La question sociale mise en avant, les débats incessants sur le terrorisme, le voile, l'insécurité, et j'en passe, sont relégués au second plan. Le blocage est aussi ce qu'il y a de plus efficace en terme de perturbation (manque d'essence, menaces sur l'électricité) et de visibilité. Quand il n'y a plus d'essence dans le réservoir, que la rocade est bloquée ou que le bus ne circule pas, ça peut énerver, et une poignée le fait savoir violemment, mais ça ne reste pas invisible et fait réfléchir à la situation économique et sociale. Les médias ne peuvent plus sous-estimer la mobilisation.

C'est l'occasion d'aller vers les salarié.e.s qui seront touché.e.s par la loi, en organisant tractages et votations, en discutant tout simplement des conséquences de la loi, de l'état de la société ou des conditions de travail dans l'entreprise. C'est aussi le moyen d'aider ceux/celles qui ne peuvent pas se mettre en grève ou pour qui c'est compliqué. Par exemple les grévistes de la STAR doivent se déclarer 15 jours à l'avance. Pour autant ces salarié.e.s peuvent se sentir concerné.e.s par la loi et tous les interlocuteurs/trices ont souligné le degré de soutien dans les entreprises bloquées. Même si on peut être déçu.e.s que ces grèves par procuration n'impliquent pas assez de monde.

Le blocage est aussi un des rares lieux de rencontre entre les différents acteurs/trices de la lutte : syndicalistes, travailleurs/ses les plus mobilisé.e.s, chômeurs, précaires (de l'éducation nationale notamment), étudiant.e.s qui, dans les autres mobilisations, ne font que se croiser au mieux.

Le public est assez jeune dans l'ensemble mais déjà expérimenté et au bagage militant important. Ici nous avons le temps et même beaucoup de temps disponible, c'est le moment de prendre davantage de temps avec des têtes connues, trop vite croisées dans le reste de la vie militante.

C'est le moment aussi de franchir des barrières. Tout comme l'occupation de la Maison du Peuple, les blocages ont fait tomber les clichés parmi les militant.e.s, sur les syndicats uniformément corporatistes d'un côté, et sur les autonomes ne pensant qu'à tout casser de l'autre...

Ce sont des actions radicales et en même temps peu risquées pour les participant.e.s. quand elles eurent lieu hors cadre des manifs.

DANS QUELLE MESURE CELA A-T-IL ÉTÉ  
UN LIEU DE MÉLANGE ?

Ce fut globalement bien accueilli par les salarié.e.s, et même étonnamment par les automobilistes, qui comprennent souvent les raisons de la mobilisation et la nécessité de perturber l'économie. Il y eut des cas de conflictualité, mais moins qu'attendu par les militant.e.s et les réactions sont bien souvent marquées socialement : les personnes hostiles sont plus souvent des cadres, tandis que les marques de soutien viennent d'ouvriers/res et d'employé.e.s de base.

Au sein des mobilisé.e.s, il a pu y avoir une tendance à bloquer de son côté ou à prendre les décisions entre pairs, du fait de différents modes d'organisation, plus hiérarchiques dans les syndicats et plus horizontaux chez les autres. D'autant que les préjugés ne disparaissent pas d'un seul coup. Les étudiant.e.s et affilié.e.s sont supposé.e.s ne pas être matures politiquement. Les syndicalistes accusé.e.s de lâcher les manifs trop tôt. Il peut y avoir des pratiques alimentaires différentes (syndicats mangeurs de saucisses, autonomes véganes...), enfin la tendance à penser que « la lutte, le mouvement c'est nous ! »

La fatigue est là, il faut souvent se lever à 4h ou finir un blocage dans la nuit. Mais c'est de la bonne fatigue et la détermination prend le dessus. Ce sont aussi des moments festifs, le café et les gâteaux sont partagés, il y a eu une cantine, la musique est mise, ici un anniversaire est fêté au pied d'un feu de palettes, là les salariés bloqués jouent au foot sous l'oeil méfiant du chef. Un effort est fait sur le sexisme. On m'a beaucoup parlé de fraternisation, de camaraderie, de rire.

Il y a eu un effort d'aller-vers les autres groupes, de mieux comprendre le fonctionnement des syndicats d'un côté, et de l'autre ce que sont les personnes dites autonomes (souvent à défaut d'autre terme). Des contacts fertiles se sont établis, qui permettront de créer des solidarités au-delà de la loi.

QU'EST-CE QUI A MANQUÉ POUR QUE ÇA PRENNE PLUS  
D'AMPLEUR ?

Il y a pour certain.e.s une sur-sollicitation militante qui fait privilégier d'autres actions au même moment, d'où le fait qu'il n'y ait pas toujours assez de monde pour tenir le blocage. A la STAR le 26 mai nous avons laissé passer une dizaine de bus, ne se pensant pas assez nombreux/ses puis avons quand même essayé de voir ce qu'on pouvait faire à une vingtaine. Et ça a tenu la journée, la manif a rejoint l'action avant l'expulsion. Pour l'action à Ouest-France c'était l'inverse il y avait trop de monde et la police protégeait le site. A ce moment-là un groupe est resté tracter auprès des salarié.e.s comme ils avaient prévu et le reste de la troupe est partie au Rheu bloquer une plate-forme de distribution.

Le blocage du dépôt pétrolier de Vern a duré 48 heures mais s'est fait déloger par la police comme ce fut le cas dans toutes les raffineries de France. Il a manqué que d'autres sites prennent immédiatement le relais pour déborder la répression. Mais ce mouvement a permis de renforcer notre détermination et de prendre confiance dans nos capacités d'action. Certes on n'a pas réussi à bloquer l'économie comme on l'aurait voulu, certes la loi n'a pas été retirée mais on ne regrette rien de ce qu'on a entrepris, et quand il faudra le refaire on sera là.

Joseph

Ces deux articles causent du mouvement contre la loi travail à Rennes : de son énergie et de sa répression policière ; de sa criminalisation médiatique et de la mécanique judiciaire en marche. Il s'agit de mon point de vue de mec blanc favorable à ce mouvement, enrichi de nombreuses lectures en et hors ligne ainsi que d'une longue discussion avec une personne ayant activement participé aux événements rennais – qu'on nommera Z.

**La violence de certain.e.s manifestant.e.s a été décrite par médias et politiques comme intolérable, presque inédite. Mais d'après le sociologue Fabien Jobard, « le niveau de violence a considérablement baissé » depuis quelques décennies<sup>1</sup>. Dans un contexte d'urgence permanente qui donne plus de droits à plus de flics, c'est plutôt la violence de la réponse policière qui pose un problème inédit. Récit subjectif du mouvement rennais.**

On ne va pas faire ici une chronologie complète de ce qu'il s'est passé à Rennes (d'autres l'ont faite<sup>2</sup>) mais plutôt s'arrêter sur quelques dates significatives. La manifestation du 17 mars, pour commencer : plus de 5000 personnes sont présentes, notamment des étudiant.e.s réuni.e.s en assemblée générale (AG) une semaine plus tôt ; le trafic SNCF est interrompu quelques heures, le cortège finit par revenir place de la mairie où a lieu une grosse charge policière. Pour Z, « ça marque le début de la construction d'un discours de non-dissociation<sup>3</sup>, et aussi du développement de pratiques de défense face à la police » – à partir de là, la BAC ne peut plus rentrer dans les cortèges et des street medics commencent à apparaître pour prendre en charge les premières blessures. « Ça a été une réaction hyper collective ! »

MÉTÉO : BROUILLARD ET RAFALES

Deux semaines plus tard, le 31 mars, c'est la manif aux 700 grenades lacrymogènes et aux 9 interpellations ; et c'est aussi « une date bascule d'organisation face à la répression. Par exemple, pour la première fois y a une dizaine de banderoles renforcées protégeant le cortège. » Pendant tout avril, c'est 2 à 3 manif par semaine, avec une configuration similaire. Les pratiques de défense et de protection se diffusent, les médics se multiplient. Quelques interpellations, beaucoup de blessé.e.s.

Le 28, à l'occasion d'une nouvelle tentative d'accéder au centre-ville, les flics chargent violemment sur le quai Châteaubriand. Un étudiant, touché à l'œil par un tir de LBD<sup>4</sup> dans les instants qui suivent, le perdra. Des dizaines d'autres blessé.e.s, dont plusieurs graves ; et beaucoup d'interpellations, notamment de mineur.e.s<sup>5</sup>. « Pendant l'AG qui suit cette manif, y a une forte émotion collective. Plusieurs médics racontent leur journée, et c'est tout le monde qui a les larmes aux yeux... » La suite n'a rien d'étonnant : « on s'est dit qu'on allait rester fort.e.s face à cette répression, déterminé.e.s ! On se laisse pas abattre, quoi ! »

En mai, la dynamique change. Parti du campus de Rennes 2 début mars, le mouvement n'y va bientôt plus. En cause, notamment la fin des cours. Les syndicats sont bien plus présents ; plusieurs blocages ont lieu, dont celui du dépôt pétrolier de Vern-sur-Seiche, expulsé après seulement 2 jours... La Salle de la Cité/Maison du Peuple est occupée, expulsée, réoccupée, réexpulsée ; mais le temps de son occupation, presque deux semaines en tout, la lutte s'y organise. Les manif continuent, la liste de blessé.e.s s'allonge mais on y compte moins d'arrestations. C'est peut-être que la police s'affaire à autre chose : le 19 mai sont interpellées 20 personnes accusées d'association de malfaiteurs » pour une simple action de sabotage des bornes du métro. L'enquête et le contrôle judiciaire contraignant qui

l'accompagne sont encore en cours (début novembre). Chaque inculpé.e risque jusqu'à 7 ans de prison. Une semaine plus tard, c'est « l'affaire Bagelstein » et son jugement absurde, expéditif, qui vient porter un autre coup au moral des manifestant.e.s. « Vers la fin du mois, les syndicats ont relâché la pression, et on n'a plus de lieu fixe où s'organiser... C'est aussi plus dur de mobiliser. Le discours politique s'affine, mais y a moins de monde pour porter des actions. Ou des banderoles. »

Coup sur coup ont lieu deux nouveaux épisodes de violence policière : à la fac Pasteur le 31 mai<sup>6</sup> ; sur la rocade le 2 juin, où les journalistes<sup>7</sup> sont spécifiquement – mais pas exclusivement – visés. « Y a un médic qui a boité pendant plus d'un mois, après ça... » raconte Z. Passe juin, plus calme, puis l'été. Le 15 septembre, pour la manif « de rentrée », la police donne directement le ton : un groupe tente un passage par le centre-ville, quatorze blessé.e.s et quelques interpellations (sans conséquence).

VARIATIONS SUR LE THÈME DE LA VIOLENCE

Cette répression observée à Rennes se retrouve ailleurs, tout aussi brutale. Voire davantage : à Nantes et Paris, où le mouvement a été également très suivi, les interpellations et blessures sont au moins aussi nombreuses<sup>8</sup>. Partout se dresse le constat de violences policières, racontées par des caméras désormais omniprésentes : au poing ou embarquées par des journalistes type *Taranis* ou le collectif *OEIL*, pour ne citer qu'eux ; mais aussi intégrées à la plupart des téléphones<sup>9</sup>. Les derniers mois du mouvement ont vu se succéder de nombreux communiqués<sup>10</sup> ainsi qu'un rapport journaliste (*Maintien de l'ordre, la dangereuse dérive*, fin juin), tous recensant de nombreux exemples de répression violente et d'instauration d'un climat sécuritaire... En juillet, le collectif parisien Stop Violences Policières, issu de ce mouvement, a déposé un dossier de 104 réclamations (dont une quarantaine anonymes) au Défenseur des droits<sup>11</sup>.

Mais parler de violences policières, au pluriel, peut laisser entendre qu'il ne s'agirait que de multiples accidents que l'IGPN – la police des polices – s'empresse lentement de sanctionner. Ou de classer sans suite, plus probablement. Non, c'est bien de la violence policière dont il est question ici, celle qui est « légitime », qui fait système. C'est l'existence de corps de maintien de l'ordre toujours plus protégés, toujours plus armés, et ayant des droits encore étendus par l'état d'urgence. C'est le fait que ces agent.e.s ont l'habitude de tirer sur la foule, puisqu'ils en ont le

pouvoir et même l'ordre (mais avec des armes dites non létales, qu'on se rassure). Et c'est aujourd'hui, en octobre, le fait que ces flics peuvent manifester avec visages masqués et armes à la ceinture en toute impunité, pour réclamer tranquillement un peu plus d'impunité...

Parmi les images qui ont le plus circulé au printemps figure celle d'un lycéen de Bergson, relevé et maintenu par deux policiers, puis frappé violemment au visage par un troisième. Ce que l'écrasante majorité des médias n'a pas dit, et ne dit toujours pas, c'est qu'on est face à une violence également raciste : c'est un flic blanc qui frappe un ado noir. Pourtant, le dire permet de (se) rappeler que cette violence policière est quotidienne et concrète depuis longtemps pour de nombreuses personnes, souvent non blanches : habitant.e.s des quartiers, migrant.e.s, prisonnier.e.s... Les morts d'Adama Traoré en juillet, de Pierre Cayet en avril, d'Amadou Koumé en mars, ou de Babacar Gueye à Rennes le 3 décembre 2015<sup>12</sup> – tout comme celle de Rémi Fraisse, en octobre 2014 – apparaissent alors comme des épisodes dramatiquement « plus violents » de cette même mécanique.

Ce qu'il se passe depuis quelques années, c'est un élargissement progressif de la politique sécuritaire et de sa violence policière au-delà des groupes sociaux déjà concernés, à toute une autre part de la population – pour faire court, les personnes militantes blanches. L'enjeu est de taille : créer des solidarités, des ponts dans la lutte contre le système policier. Rencard le 3 décembre.



1. Cité dans le rapport de l'ACAT, *L'ordre et la force*, sorti bruyamment mi-mars et disponible en ligne.
2. Voir par exemple sur [expansive.info](http://expansive.info), *Suivi du mouvement sur Rennes*, et sur le blog La Sardine Rennaise.
3. C'est-à-dire assumer collectivement l'ensemble des modes d'action portés par le mouvement, face à la police et à la justice notamment.
4. Petit nom du lanceur de balles de défense, arme équipant tous les corps de maintien de l'ordre républicain en France (police nationale, gendarmerie nationale et administration pénitentiaire). Pour s'informer sur ce fusil et sur bien d'autres choses « éclatantes » : [desarmons.net](http://desarmons.net)
5. Le soutien ou l'accompagnement juridique de mineur.e.s est compliqué, les audiences n'étant pas ouvertes au public.
6. *Quand des artistes racontent des violences policières subies par des manifestants pacifiques*, [lesinrocks.com](http://lesinrocks.com), 1er juin
7. <http://www.clubpresse-bretagne.com/temoignages-de-journalistes-a-suite-violences-policieres-2-juin-2016-a-rennes>
8. Voire plus, mais l'info est difficile à vérifier, étant donné qu'aucun « bilan » n'a été rendu public à ce jour sur le mouvement rennais, alors qu'on en trouve facilement pour Nantes et Paris (tant du côté juridique que médic) – par exemple ici : [paris-luttes.info](http://paris-luttes.info). Début mai, un article de *Mediapart* parle de « 249 blessés dont 43 graves » à Rennes.
9. Il semble important de souligner la controverse en cours sur cette prolifération d'images « au coeur de l'action » : en plus de verser parfois dans le journalisme spectaculaire dépolitisant, elles peuvent servir à la police... Voir ce lien pour quelques outils utiles : <http://www.secoursrouge.org/A-propos-des-photos-dans-les-manifestations>.
10. De militant.e.s et de syndicats, comme l'appel à « sortir casqués » de Sud-PTT à Rennes ; de journalistes et médics visés ; de commerçants et d'associations à Rennes ; d'universitaires à Paris, début octobre...
11. Une instance « indépendante » présidée par un homme politique nommé... par François Hollande.
12. Voir *Gargarismes* #6 et le blog du collectif Vérité et justice pour Babacar.



Quatorze mai, manifestation contre les violences policières à Rennes. Patrick Dallenens, le nouveau préfet délégué à la défense pour la zone ouest, s'enflamme dans Ouest-France : « Ces gens s'en prennent à tout le monde, pas qu'aux policiers. » *Diable, mais qui sont « ces gens » ? Ici comme ailleurs, le mouvement contre la loi travail a été largement discrédité dans les discours politiques comme dans les médias, notamment grâce à un procédé bien huilé : un champ lexical alarmiste, parfois guerrier ; et la construction, dans ce décor, d'une figure mystérieuse : les « casseurs ». Un procédé qui a pour but, sinon pour effet, de légitimer la répression de l'ensemble du mouvement – judiciaire comme policière.*

Ce petit jeu est grandement simplifié par la participation active du mastodonte conservateur *Ouest-France* (OF)<sup>1</sup>. Aux « irréductibles » « venus pour en découdre avec les forces de l'ordre » qui « commettent » des « échouffourées » et autres « saccages », OF oppose « les forces de l'ordre », « les manifestants », « les Rennais » et leurs élu.e.s.

Les premiers acteurs sont « menaçants » et « ne respectent rien » – et vous allez les détester, susurrent en chœur médias et politiques – tandis que les seconds jouent le jeu et aimeraient juste pouvoir manifester et/ou vivre leur vie peinarde.e.s, pourvu que personne n'embête personne – vous pensez pareil, n'est-ce pas ?

Pour que cette distinction entre bien et mal tienne le coup, il faut encore appliquer quelques règles bien pensées. Un : privilégier la parole des responsables locaux du PS, de l'État et des « victimes » – pêle-mêle, usagères des transports, étudiantes et travailleurs « pris en otage », commerçants « traumatisés par ce déchaînement de violence qui n'a plus rien à voir avec le retrait de la loi travail » et enfin honnêtes manifestants. Grâce au minutieux travail d'un blogueur rennais, on peut même chiffrer tout ça : au moins 3 fois plus d'articles d'un côté que de l'autre, dont une place écrasante donnée à la maire<sup>2</sup>. Deux : exagérer les situations et grossir les faits quand c'est utile. Exemples : multiplier les « magasins pillés » ; utiliser des formules audacieuses comme « faire main basse sur la confiserie » (suite à l'occupation du cinéma Gaumont le 1<sup>er</sup> mai). Trois : à l'inverse, semer le flou quand les faits ont un sens politique très clair. Exemples : parler de « commerces » quand sont visées des banques et autres assurances ; parler de « voiture » quand c'est une Porsche qui brûle...

La recette est claire : construire un coupable idéal, bête-et-méchant et « nuisible à l'Etat de droit ». En somme, un « ennemi intérieur » qui sert à « justifier l'application de régimes exceptionnels de violence, mais dont on vient dans le même geste délégitimer le développement des idées et pratiques.<sup>3</sup> »

MAIS POURQUOI SONT-ILS SI MÉCHANTS ?

« Y a pas vraiment eu de casse avant le mois d'avril, aux manif du 9 et du 28 notamment », me dit Z. « L'objectif est longtemps resté : entrer dans le centre-ville », ce qui a donné lieu à des affrontements vers République mais à très peu de « casse ». « Si tu veux amener des manif à perturber l'économie à Rennes, t'as vite fait le tour : la gare, la rocade, les zones commerciales... » Sécuriser l'hypercentre, c'est-à-dire garantir le fonctionnement de cette zone économique centrale à un moment où grèves et blocages de sites n'ont pas commencé, c'est tout bonnement limiter l'impact de tout le mouvement. Pas folle, la mairie<sup>4</sup> !

Z : « La gare, on a tenté. La rocade, on a fini par y aller. Et accéder au centre-ville, c'était aussi refuser cette interdiction d'y manifester, une des premières

mesures de criminalisation du mouvement. » Mais devant les moyens mis en œuvre pour le sécuriser, les cortèges se sont mis à tourner entre République et Charles de Gaulle. Un parcours où on trouve nombre d'agences bancaires, immobilières ou d'intérim ainsi que les locaux du PS ou de *Ouest-France*. Autant d'acteurs et de symboles du capitalisme libéral, dont est issu le projet de loi travail... Des cibles claires, en somme.

Une autre idée semble sous-jacente à la criminalisation : les « casseurs » ne feraient que « casser », sans se soucier du reste. L'idée est pratique – grossir les traits de l'ennemi qu'on fabrique, et continuer à l'isoler – mais elle ne tient pas longtemps la route. « Tout le monde peut devenir « casseur », puisque c'est le pouvoir qui use de ce mot pour qualifier nos actes », explique un texte lu devant l'Assemblée Nuit Debout parisienne en avril<sup>5</sup>. Pour le dire autrement, le « casseur » n'est qu'une construction, une figure caricaturale qui permet entre autres de délégitimer ou carrément de passer sous silence d'autres choses : grèves, blocages, occupations et assemblées, collectifs de défense face à la répression, collectifs de cantines et de médics... Autant de pratiques rassemblant une large part du mouvement, solidaires à leur tour de la « casse »... Alors, tou.te.s des casseur.es ?

LA MAIN LOURDE DE LÉGER

Désigner des coupables, c'est pratique, ça facilite le travail de répression judiciaire. Surtout quand la justice est rendue par un juge peu scrupuleux – un certain Léger. Début 2016, c'est déjà lui qui envoie en taule trois personnes<sup>6</sup> suite au carnaval contre l'aéroport,

INTERDIT.E.S DE MANIF

La répression a repris dès le mois d'août et a continué depuis, avec plusieurs arrestations, parfois à domicile. A travers des enquêtes qui s'appuient majoritairement sur des images, la justice vise des personnes ayant participé au mouvement. Plusieurs procès sont à venir, un appel à soutien financier est lancé<sup>1</sup>.

Sont également livrées des interdictions de manifester, qui peuvent être sur la base de notes blanches : « des documents écrits par les services de renseignement mais qui n'ont ni dates, ni signatures, ni auteurs », explique un avocat. « En tant qu'avocats, nous sommes extrêmement démunis face à ces notes blanches : il est très difficile d'apporter la preuve contraire à un élément qui est apporté sans preuves par l'administration. » D'après *Mediapart*<sup>2</sup> c'est au 12 octobre pas moins de 50 personnes qui sont interdites de manif à Rennes – dont, bien entendu, toutes celles ayant un procès passé ou à venir lié au mouvement. Certaines interdictions ont été invalidées devant le tribunal administratif. Un blog a été créé pour s'organiser contre cette nouvelle forme de répression : [interditsdemandi.noblogs.org](http://interditsdemandi.noblogs.org)

1. Ici : <https://www.lepotcommun.fr/pot/q1rzoecu>
2. *A Rennes, les interdictions de manifester pleuvent*, [mediapart.fr](http://mediapart.fr), 12 octobre.

où il y avait eu « casse » et répression policière.

Le 22 avril a lieu le procès des douze personnes (majeures) interpellées aux manifestations du 31 mars et du 9 avril. « Le groupe réunit des profils variés mais y a une réelle solidarité », raconte Z. Dix des inculpé.e.s ont une défense commune et obtiennent la même peine : six mois de sursis et quelques centaines d'heures de travaux d'intérêt général. Puis font collectivement appel, pour une raison assez simple, « chaque dossier s'appuyait sur la seule parole du flic qui a procédé à l'interpellation. » Dans les semaines qui suivent, ça continue : 20 interpellations pour « l'affaire du métro » le 19 mai ; prison ferme dans l'affaire Bagelstein une semaine plus tard. Le juge Léger n'est jamais bien loin.

A chaque nouveau coup se confirme la volonté politique d'éteindre l'effervescence du mouvement à Rennes. « Mais la répression n'a pas affaibli le mouvement. Elle l'a peut-être désorganisé, avec l'expulsion de la Maison du Peuple ou du B8<sup>7</sup> par exemple, mais elle a aussi contribué à le souder » raconte Z. Pour exemple, la création le 25 mai du collectif contre la criminalisation du mouvement social, ou « CoCoCrim », qui réunit toutes les tendances du mouvement rennais – hormis la CGT, FO et la FSU, malgré plusieurs appels à le rejoindre. « L'une des idées en creux est la « non dissociation ». On refuse l'image du casseur. L'idée de la défense devant les tribunaux, c'est de se penser collectivement, pour faire bloc, éviter de se balancer les uns les autres », m'explique un des membres, de Solidaires. Le CoCoCrim bosse aujourd'hui sur les interdictions de manifester « qu'on a du mal à combattre au tribunal administratif », mais se prépare aussi pour des éventuelles retombées à long terme, puisque « pour chacune des manifestations du printemps une enquête judiciaire est instruite. »

Ed

1. Acrimed Rennes a réalisé une analyse du traitement médiatique en cours de mouvement (chronique écoutable ici : <http://www.canalb.fr/leplanb/6725>). Dans la même idée, suite à la manifestation anti-aéroport du 22 février 2014 était sortie une excellente vidéo satirique, *Apocalypse Naoned* (visionnable ici : [http://www.dailymotion.com/video/x1eimix\\_apocalypse-naoned-le-saccage-de-l-information\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x1eimix_apocalypse-naoned-le-saccage-de-l-information_news)).
2. Là : <http://www.lasardinerennaise.com/loi-travail-dans-les-manif>
3. *Répressions et résistances*, entretien avec Mathieu Rigouste, sociologue et militant, dans la revue *Vacarme* de cet automne (#77).
4. Durant l'été, un compte-rendu de réunion entre syndicats et organisations patronales fuit malencontreusement. On peut y lire le Medef local féliciter FO et la CGT pour avoir organisé des départs depuis la Poterie, et souhaiter qu'il n'y ait pas « trop de manifestations » à la rentrée et qu'elles évitent le centre-ville. Pas fou le Medef, non plus !
5. Lisible ici : <https://paris-luttes.info/ca-passe-et-casse-5440>
6. Pour deux, deux et sept mois, directement après un jugement en comparution immédiate.
7. Le B8 est un amphithéâtre de l'université Rennes 2 qui a été occupé pendant une grosse semaine, début avril.

# Libérons-nous !

## Par la facilitation et la mixité choisie !

***L***e point de départ de cette réflexion est la dynamique des échanges et la circulation de la parole au sein des assemblées générales, celles du mouvement social, et plus largement les AG des groupes militants mixtes réfléchissant, s'organisant et agissant.

J'observais à Rennes des prises de paroles de femmes peu nombreuses, parfois restées à l'état de pur fond sonore, leurs avis n'étant pas pris en compte. Aucune réaction ne suivait leurs interventions, n'utilisant pas les mêmes codes discursifs que beaucoup d'hommes, foire à l'ego et à l'empoigne, et confrontation directe.

On peut émettre plusieurs hypothèses quant aux raisons de cette difficile co-construction au sein des AG ou tout du moins nécessairement lente si on la souhaite pérenne. Elle ne réside pas uniquement dans le genre de l'émetteur.ice selon moi, car intervient aussi le fait d'appartenir à un groupe organisé, où des pré et post-échanges ont lieu, c'est-à-dire un groupe avec une construction longue sur les plans affinitaire, intellectuel et d'action commune. L'individu.e s'inscrit alors dans ce groupe, un groupe avec une histoire, une évolution, une ou des transformations. Le groupe déjà constitué est une force, il a une expérience, il a pu mettre en place des modes de fonctionnement empiriques, faire des choix et bâtir un commun politique.

assurer au maximum la légitimité et la confiance de chacun.e à prendre la parole, en limitant autant que possible l'oppression et la domination exercée par certain.e.s et intériorisées depuis notre plus tendre enfance. L'« awareness » pose un cadre commun d'écoute et de bienveillance, un engagement de chacun.e à s'écouter, se respecter. Des personnes assurent le rôle de gardien.ne.s garant.e.s de ce cadre, identifié.e.s comme tel.le.s et disponibles pour discuter de toute oppression ressentie par les participant.e.s.

Ce cadre est aussi garant de la confiance que l'on pose en l'autre et avec qui on est prêt à s'engager dans des actions alors que l'on ne se connaît pas personnellement, affinitairement. On partage comme commun le politique, qui nous fait nous rencontrer et agir côte à côte.

La facilitation est une méthode d'animation d'un groupe pour discuter d'un sujet amenant à des prises de décisions (grosso modo des AG). Deux personnes forment un duo de facilitateurs. L'ordre du jour était dans ce camp défini préalablement à la réunion par un groupe de personnes autodéterminées pour cela.

Une des deux personnes est garante du temps imparti pour discuter de chaque point, et soutient le second animateur ; une autre anime à proprement parler les échanges : elle résume, recentre, répète et reformule lorsque cela est nécessaire, elle soumet les propositions aux votes, elle fait le bilan des tendances de votes et

L'alternance genrée pour le droit à la parole est une méthode qui a été proposée dans les AG du Printemps Erable au Québec et aux AG de Rennes 2 par le collectif Féminismes, et refusé dans les deux luttes, les femmes ne souhaitant pas être obligées de prendre la parole. À Rennes, le collectif a proposé de faciliter l'AG avec une tribune non-mixte, préférant ainsi offrir un cadre sécurisant pour prendre la parole, en s'incluant dans l'animation des AG.

Le point de vue de Christine Delphy nous apporte un éclairage inspirant, analytique et historique sur les pratiques en non-mixité : « *c'est tout simplement la conséquence de la théorie de l'auto-émancipation. L'auto-émancipation, c'est la lutte par les opprimés pour les opprimés.* »

La libération de la parole est une première étape du groupe en devenir dans la réappropriation de son estime de soi, de sa capacité à agir ou « empowerment », les personnes ont besoin d'exprimer leurs craintes, leurs doutes, leur colère, leur propre histoire face à cette oppression<sup>2</sup>.

« *Cette idée simple, il semble que chaque génération politique doive la redécouvrir. Dans les années 1960, elle a d'abord été redécouverte par le mouvement américain pour les droits civils qui, après deux ans de lutte mixte, a décidé de créer des groupes noirs, fermés aux Blancs. C'était, cela demeure, la condition. Pour que leur expérience de discrimination et d'humiliation puisse se dire [...] ; pour que la rancœur puisse s'exprimer – et elle doit s'exprimer ; pour que l'admiration que les opprimés, même révoltés, ne peuvent s'empêcher d'avoir pour les dominants – les noirs pour les Blancs, les femmes pour les hommes – ne joue pas pour donner plus de poids aux représentants du groupe dominant.*

Car dans les groupes mixtes, Noirs-Blancs ou femmes-hommes, et en général dans les groupes dominés-dominants, c'est la vision dominante du préjudice subi par le groupe dominé qui tend à... dominer. Les opprimés doivent non seulement diriger la lutte contre leur oppression, mais auparavant définir cette oppression elles et eux-mêmes. C'est pourquoi la non-mixité voulue, la non-mixité politique, doit demeurer la pratique de base de toute lutte ; et c'est seulement ainsi que les moments mixtes de la lutte – car il y en a et il faut qu'il y en ait – ne seront pas susceptibles de dériver vers une reconduction douce de la domination.<sup>3</sup> »

Les groupes féministes s'organisant lui préfèrent parfois une mixité choisie. En d'autres termes, ces groupes définissent une mixité défendue, émancipatrice et militante, qui rend mieux compte du fait que plusieurs identités peuvent être invitées à se retrouver : femmes cis hétérosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, personnes trans, queer ou intersexe... et, sans hommes cis<sup>4</sup>.

Spoonichette



Je rejoins la féministe Caroline Roy-Blais lorsqu'elle dit que « nous manquons de modèles de femmes qui prennent la parole publiquement [...] et que cela relève directement de l'éducation, de la socialisation genrée traditionnelle que l'on inculque aux enfants. [...] Elle n'encourage pas la prise de parole et l'affirmation chez les filles.<sup>1</sup> »

A contrario, je notais dans un autre contexte – camp transnational d'une semaine d'ateliers d'actions politiques, musicaux et d'organisation de la vie quotidienne – que d'autres façons d'échanger et de prendre des décisions sont possibles, de manière constructive et facilitée.

Dans ce camp, les échanges au sein des AG étaient régulés par divers outils et méthodes de facilitation et d'« awareness » (sensibilisation, prise de conscience). Ces méthodes permettent d'offrir un cadre tendant à

donner le résultat de la décision finale. Elle est aussi dans une posture d'écoute active et peut formuler des propositions/solutions aidantes pour le groupe.

Les signes non verbaux avec les mains sont indispensables à l'avancée des discussions : mains en croix = veto, mains en haut = oui, mains en bas = non, mains au milieu = je ne sais pas, une main fixe latéralement et l'autre qui marque un écart = je ne me prononce pas, j'ai besoin d'y réfléchir.

J'ai remarqué une grande auto-discipline à ne pas répéter des prises de positions ou des idées déjà émises précédemment, chacun.e utilisant le signe de mains « oui » pour appuyer et abonder une prise de parole. Chacun.e ayant en tête l'objectif de travail que l'on s'est fixé préalablement.

1. *Les Femmes changent la lutte, au cœur du printemps québécois*, p.53, sous la direction de Marie-Eve Surprenant et Mylène Bigaouette, 2013, éditions du remue-ménage.

2. Cf. article *Clé à molette et non mixité*, *Gargarismes* #2 ([gargarismes.org/data/documents/Gargarismes\\_N2\\_juin2014](http://gargarismes.org/data/documents/Gargarismes_N2_juin2014))

3. *La non-mixité, une nécessité*, lmsi.net, 21 avril 2016

4. L'adjectif cis (pour cisgenre) désigne l'alignement de l'identité de genre d'une personne avec son genre attribué physiologiquement à la naissance. « Cisgenre » est le contraire de « transgenre ».

# Rouge(s) et Noir(s)

## Faire rimer race avec classe

**On aurait tort de séparer l'anti-capitalisme comme lutte des classes et l'antiracisme. Mais pour mieux comprendre cela il faut effectuer deux distinctions majeures : d'un côté l'anti-capitalisme ne peut se réduire à l'opposition classique entre la bourgeoisie et le prolétariat ; de l'autre l'antiracisme ne peut se réduire à des discours individuels sur la psychologie, la morale ou la tolérance de l'autre. La lutte des classes opprimées visant l'amélioration de leurs conditions d'existence définit alors aussi bien l'antiracisme.**

J'entends capitalisme comme l'époque actuelle où l'accumulation de richesses et de profits rend nécessaire la division de la société en sous-groupes dont les intérêts ne sont pas conciliables. Ce mécanisme de lutte des classes dépasse alors la simple analyse du rapport économique entre salariat et patronat. Certaines féministes ont depuis longtemps montré que la division sexuelle du travail (domestique ou reproductif) s'inscrit aussi dans cette dynamique<sup>1</sup>. Ce mécanisme est à la base du racisme justifiant le colonialisme et l'impérialisme.

Car si la race n'est pas fondée biologiquement, on ne peut nier l'existence de groupes sociaux différents. On

ne peut nier la discrimination et l'oppression que subissent certaines parties de la population en raison de critères arbitraires plus ou moins distinctifs qu'ils soient physiques (couleur de peau, forme du visage, etc.) ou symboliques (culture, confession, etc.). La race apparaît alors comme une classe sociale. Celles qui portent le voile, celles et ceux qui sont expulsées de Calais ou en demande d'asile (faisant une main d'œuvre bon marché), toutes les victimes de la police majoritairement racisées comme Babacar ou Adama et tant d'autres... Toutes ces personnes venues vivre en France qu'elles soient des colonies ou non et qui vivent majoritairement en banlieues n'ont pas de poids politique, peu de pouvoir économique et une faible légitimité culturelle – puisque le modèle d'intégration à la française écrase les individus en invisibilisant leurs différences. Pourtant c'est bien la main d'œuvre immigrée, colonisée qui a été exploitée et sacrifiée pour bâtir la société de laquelle profitent les grands patrons et politiciens. C'est aujourd'hui encore en priorité ces populations qui vont être touchées par la précarisation des conditions de travail entraînée par la loi « travail »...

Pour maintenir un ordre social favorable à la classe dirigeante, la société capitaliste a intérêt à maintenir une distance matérielle et symbolique entre elle et le reste de la population : c'est-à-dire en se réservant l'accès privilégié aux ressources pratiques d'une part, et

par des idéologies et discours visant une meilleure reconnaissance sociale d'autre part. Cela se traduit par des mécanismes plus ou moins violents de contrôle social. Les plafonds de verre dans l'éducation et l'emploi. L'acharnement policier et judiciaire. L'invisibilité et la stigmatisation dans la sphère politique et médiatique. Le racisme désigne alors bien une manière de gouverner qui est d'abord portée par l'État.

Pour justifier et renforcer l'ordre établi, les politiciens à gauche comme à droite n'hésitent pas à désigner des boucs-émissaires parmi les étranger-e-s ou les musulman-e-s. Ils légitiment ainsi leurs pratiques ici comme hors des frontières françaises, pour faire du profit, vendre des armes ou des avions et faire la guerre.

À Rennes un collectif souligne cette connivence entre le capitalisme et le racisme. Pour elles et eux « *le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, la psychophobie, le validisme, et tout ce qui nous divise ne sont que des outils du capitalisme.* » Illes interrogent l'idée que le mouvement social du printemps, à Rennes, était majoritairement blanc avec la volonté de porter leurs propres revendications. Car en effet si cette réforme est abrogée et si un jour l'État d'urgence prend fin ce seront toujours les personnes immigrées et descendantes d'immigrées visibilisées comme telles qui passeront après les intérêts des Blancs en terme d'accès aux biens communs. Pour aller plus loin on peut lire contre-attaques.org et www.etatdexception.net.

Le mouvement LILAR (Luttes de l'immigration Luttes AntiRacistes) porté notamment par le collectif des sans-papiers organise des événements régulièrement dans toute la France, bientôt à Rennes (contact : arracca@riseup.net).

Julien

## Fastfood, mauvaises blagues et justice expéditive

Quand l'humour gras ne nous fait plus rire du tout...

**La chaîne de fast-food Bagelstein espère vendre des sandwiches à travers une communication sexiste, homophobe et raciste. Ce qui n'est pas du goût de tout le monde, vous en conviendrez ! Sauf peut-être des flics et de certains juges... Car la répression policière et judiciaire a montré ses limites les plus basses en mettant l'été dernier 4 jeunes en prison suite à une altercation avec le gérant du restaurant rennais mais surtout à cause de leur engagement dans le mouvement et les manifestations. Nous proposons ici trois textes différents qui abordent différentes dimensions de l'affaire dite « Bagelstein ».**

• • •

### ENTRETIEN AVEC LE COLLECTIF FÉMINISMES

*Ces propos ont été recueillis lors d'une rencontre avec le collectif Féminismes, la retranscription qui suit est partielle, non exhaustive, tout en essayant de conserver au maximum le ton et l'état d'esprit des échanges.*

Quand et dans quel contexte s'est créé le collectif « Féminismes » de Rennes 2 ?

Le collectif a été créé en mars dernier, au début du mouvement social par des étudiantes de Rennes 2, afin de lutter et mettre en valeur la parole des femmes et de laisser de la place aux étudiantes en AG. C'est un groupe non mixte, qui organise des moments en mixité. On a envie de diffuser un discours féministe auprès d'un maximum de personnes donc d'ouvrir à certains moments. Le groupe est surtout composée d'étudiantes, mais n'est pas fermé à des personnes extérieures à la fac, et est ouvert aux personnes trans. Le groupe compte un noyau dur de 15 personnes et une trentaine qui gravite autour et 800 abonné.e.s facebook (suite à l'affaire Bagelstein).

Quelle a été l'action du collectif au sein de la fac et du mouvement social ?

On a rédigé un tract sur les comportements sexistes en AG à la fac et on a demandé à ce que tous les tracts utilisent l'écriture inclusive (des camarades de Lyon l'ont repris sur la plateforme collaborative).

On a préféré animer une fois une tribune non mixte de modération et d'organisation de l'AG que de proposer l'alternance genrée, afin de créer un cadre safe pour que les nanas puissent prendre la parole. Le problème avec l'alternance genrée c'est que c'est injonctif, ça force les nanas à prendre la parole. En AG, c'était super important de se donner de la confiance les unes aux autres, pour cela on a monté des ateliers de libération de la parole. On a donné aussi des chiffres des prises de parole par genre de l'AG précédente. On a discuté au sein de l'AG de la fac et directement dans les manifs avec les gens l'intérêt d'éviter les insultes sexistes aux flics genre « fils de pute ». Par la suite, on a remarqué que de plus en plus

de gens reprenaient les autres dans les manifs pour leur expliquer le lien entre oppressions et insultes sexistes.

Comment s'est organisé le collectif lors de l'affaire Bagelstein ?

Le collectif, suite à la découverte de l'humour oppressif utilisé dans la communication et le marketing du fast-food Bagelstein, a appelé au boycott du lieu et de la chaîne par la diffusion d'un tract. Dans la foulée, suite à une manifestation, des camarades sont arrêtés, et passent en comparution immédiate. Le collectif se trouve désarmé face à la disproportion de la réponse judiciaire.

Le rassemblement qui devait se faire contre l'humour oppressif en boycottant la chaîne s'est fait du coup dès le lendemain pour soutenir les camarades incarcérés. Des erreurs stratégiques préjudiciables aux camarades incarcérés ont pu être faites comme de la divulgation d'informations dans l'urgence. On devait prendre en compte dans nos actions le fait de ne pas leur porter préjudice, alors qu'ils faisaient appel et qu'ils étaient en prison.

On a voulu montrer médiatiquement, dénoncer le fait qu'ils aillent en prison pour rien, et dénoncer l'humour oppressif de merde de la chaîne. Le Bagelstein a fermé deux fois ses portes lors des manifestations du mercredi après-midi. Lors de la diffusion des tracts, les gens étaient sensibles à l'affaire et ils étaient vraiment choqués de découvrir l'humour borderline que la chaîne revendique, qu'ils justifient comme un choix de communication « décalée » (appel au viol, affaire Denis Baupin).

## Comment s'est organisée la solidarité au sein de la fac ? Des facs ?

Une atmosphère de grande solidarité et de puissance collective régnait dans les groupes dans le contexte du mouvement social. Les camarades de Lyon ont pris contact avec nous. On a participé à l'AG interfac non mixte et on a mis en place une base collaborative de ressources, tracts notamment.

C'est une grande ressource pour nous toutes car il y a énormément de nouveaux groupes féministes qui se sont créés lors du mouvement social. Ça rebooste aussi de voir les actions des autres groupes, de ne pas se sentir seule face à ce problème et à lutter contre.

## Quelles actions ont été menées en soutien avec les inculpés pour diffuser l'information et faire connaître l'affaire ? A Rennes, ailleurs ?

A Rennes, le collectif a appelé à plusieurs manifestations. A Lyon, un collectif a organisé une manif en soutien aux inculpés rennais. A Paris, le groupe Insomnia a taggé et recouvert d'affiches anti-sexistes (« le sexisme tue les femmes ») les devantures Bagelstein de toute la région parisienne afin de

dénoncer les marques et les enseignes qui utilisent une communication sexiste. Le groupe agit par le biais d'actions d'affichage d'ampleur, pacifiques, coordonnées et nocturnes. Les Chiennes de Garde ont porté plainte contre une campagne publicitaire affichée par la chaîne à Nantes, sur l'affaire Denis Baupin, homme politique d'EELV mis en cause pour harcèlement sexuel et agressions dans plusieurs affaires par de nombreuses collaboratrices. La plainte a été reconnue comme valide et valable car elle porte sur la publicité, domaine réglementé et non pas sur le marketing ou la décoration intérieure du fast food, qui ne sont pas réglementés.

## Qu'est-ce que ça vous apporte de militer au sein du collectif Féminismes ?

Parce qu'on a milité ensemble, on sent la puissance du collectif, on partage les mêmes préoccupations, on peut faire appel à d'autres groupes. C'est plus facile, on peut aller plus loin dans nos revendications, on a de la puissance pour faire des choses ensemble.

Merci au collectif Féminismes

Spoonichette



## COMMUNIQUÉ DES 4 DU BAGELSTEIN

Le 5 septembre, au parlement de Bretagne, a eu lieu le procès en appel des « 4 incarcérés du Bagelstein », autrement dit, nous. Nous avons passé tout ou partie de notre été au centre pénitentiaire de Rennes-Vezin, pour y purger les peines de prison ferme auxquelles on nous avait condamné le 27 mai 2016 en comparution immédiate (peines de 1 à 3 mois de prison ferme avec mandats de dépôt). À notre arrivée au placard, le soir même du jugement, nous avons rapidement décidé d'engager une procédure d'appel, ce qui est courant après les procès du juge Léger tant les sentences qu'il prononce sont aberrantes et partiales<sup>1</sup>. Le dossier de l'affaire qui nous a valu ce petit séjour carcéral était complètement vide, mais un jugement au faciès, un commerçant autoproclamé justicier, Batman refoulé, ainsi qu'une présomption de culpabilité sont venu-e-s à la rescousse du procureur et du juge pour justifier de telles condamnations.

On peut se demander comment les forces de l'ordre, en arrivant sur les lieux d'une empoignade où un quadragénaire plaquait un jeune au sol, ont pu présumer avec autant de certitude que le jeune, pourtant en situation d'infériorité, aurait agressé l'homme, gérant du « Bagelstein » et que les 3 autres personnes présentes autour de la scène l'y auraient aidé. En effet, aux yeux de la police, un restaurateur respectable subit nécessairement les actes de manifestant-e-s qui sèment le chaos en saccageant le centre-ville rennais, et des étudiants de 19 à 24 ans qui rentrent d'une manif contre la loi travail sont nécessairement des « activistes » violents car « ils

portaient des sacs à dos ». Les flics de la BAC étaient tellement sûrs de leur version des faits qu'ils ont refusé les témoignages spontanés de passant-e-s qui avaient assisté à la scène... Résultat : 4 personnes – dont une qui n'a fait que passer dans la rue – ont été interpellées et placées en garde à vue tandis que l'agresseur a été laissé en liberté. Jamais lors de la comparution immédiate le juge n'a remis en question ces suppositions arbitraires des condés basées sur un délit de faciès.

Le gérant du Bagelstein, quant à lui, non-content d'employer des publicités sexistes, racistes et homophobes pour vendre ses sandwiches et d'avoir joué au justicier en agressant les personnes qui s'intéressaient d'un peu trop près aux dites publicités, s'est ensuite présenté comme victime en portant plainte contre nous, pour parachever la mascarade.

Le juge de première instance, n'ayant aucune preuve contre nous sur l'accusation de violence en réunion qui nous est reproché, a donc préféré centrer le débat sur ce qui n'avait rien à voir avec le sujet : le fait que nous avons participé plus tôt dans la journée à une manifestation contre la loi travail et que nous avons dans nos affaires – pourtant rien d'illégal – des masques plongée, du sérum physiologique, un drapeau, un carnet de chants révolutionnaires, etc. L'enjeu du jugement en appel du 5 septembre a donc été de recentrer le débat sur les faits, sur le dossier vide de preuves contre nous, de produire un témoin qui n'avait pas été entendu en comparution immédiate, de plaider une relaxe basée sur la légitime défense pour un d'entre nous, et une relaxe basée sur la non-intervention dans la rixe pour les 3 autres. Le

procureur, qui a pourtant reconnu que la condamnation à de la prison ferme en première instance avait été faite pour l'exemple, a justifié cette « justice à la hache » par le contexte des manifestations rennaises et a requis la confirmation des peines de taule ferme attribuées en comparution immédiate, et effectuées depuis.

Notons aussi que le gérant du Bagelstein a retiré sa plainte contre nous quelques jours avant l'appel, nous laissant ainsi nous dépatouiller avec la justice.

Le jugement a été mis en délibéré, et la sentence est tombée ce 17 octobre. Sur certains points, c'est une victoire symbolique : l'un d'entre nous, qui avait également été jugé coupable de refus de signalétique et de refus de prélèvements ADN en comparution immédiate, a été relaxé de ces 2 motifs pour vice de procédure. En revanche, notre culpabilité à tous les 4 a été confirmée sur les violences en réunion bien que les peines de première instance aient été revues à la baisse : d'après la cour d'appel, nous n'aurions pas du aller en prison, seulement avoir des peines avec sursis. 3 mois fermes avec mandat de dépôt deviennent donc 2 mois de sursis simple, et les peines de 2 et 1 mois fermes avec mandat de dépôt deviennent 8 jours de sursis simple. Cet abaissement radical des peines met en valeur l'absurdité des peines attribuées par le juge Léger. Néanmoins, la cour d'appel n'a pas été jusqu'à nous relaxer : les magistrats ne vont tout de même pas décrédibiliser un confrère en invalidant totalement son jugement, si aberrant soit-il. La conséquence de ce corporatisme de la magistrature est une situation ubuesque : la cour reconnaît que nous n'aurions pas du faire de prison mais ne nous indemnise pas pour détention arbitraire (pour cela, il aurait fallu une relaxe totale), et nous ajoute de surcroît des peines avec sursis. En effet, ces peines avec sursis attribuées en appel ne sont pas considérées comme purgées malgré la prison ferme déjà effectuée. Il s'agit donc d'une semi victoire symbolique, le jugement de Léger ayant été partiellement remis en question, et d'une défaite concrète pour nous puisque nous repartons avec du sursis comme cadeau bonus.

1. Le juge Léger est celui qui a relaxé les flics responsables de la mort de Zyed et Bouna en 2005, et qui a condamné 3 manifestants du Carnaval pour la ZAD, en février, à des peines de 2 à 7 mois de prison ferme avec mandats de dépôt pour pas grand chose.

## DES VACANCES EN PRISON... ENTRETIEN AVEC UN DES INCULPÉS

**Suite à ton procès en comparution immédiate, c'est-à-dire directement après la garde-à-voir, tu as été envoyé à la prison de Vezin-Le-Coquet et tu es resté un mois, comment tu vois ça maintenant ?**

Oui, on pourrait dire que c'est relativement court, selon certains flics je n'ai pas vraiment connu la prison parce que j'étais en QCP (quartier courte peine), malgré tout j'étais quand même enfermé entre les murs de l'État ! Tout d'abord je suis arrivé en QA (quartier arrivant), avec des cellules d'environ 9m<sup>2</sup> par personne, mais il n'est guère surprenant de trouver deux personnes par cellule, paraîtrait-il que la surpopulation carcérale est un problème (une solution simple serait d'arrêter d'y mettre des gen-te-s dedans...) Assez rapidement j'ai été transféré au QCP, surpopulation encore, nous étions à trois dans la même cellule de 13-14m<sup>2</sup>, la cellule est très similaire à celle du QA, il y a juste un lit superposé, un matelas par terre, 2 étagères, une télévision, douche, toilette et lavabo (le grand luxe quoi). À trois dans une cellule, plus les gardien.ne.s qui surveillent ta cellule, le concept d'intimité est

# Le sable de la discorde

assez rapidement détruit (il faut noter également les fouilles à nu lorsque tu débarques en prison et parfois quand tu quittes les parloirs). On ne parle plus d'homme en prison, mais de numéro d'écrou, un peu comme du bétail et tu peux pas circuler dans la prison si tu n'as pas ta carte biométrique.

## À quoi ressemble une journée en prison ?

De manière très routinière, à 7h30 un.e gardien.ne vient dire « *Bonjour !* » puis s'en va, certaines fois c'est plus silencieux. Au choix, on peut se rendormir ou se réveiller doucement. À 9h c'est l'heure de la première promenade, à 10h c'est la deuxième, on peut en faire une, ou les deux, ça c'est notre « liberté ». Dehors, c'est grillage, barbelé militaire, caméra, mur de béton, câble anti-hélico, on remarque une table de ping-pong, une mini terrain de basket et des damiers sur des blocs de béton (les pions c'est made in bouchons de bouteille). Arrivé 11h tout le monde retourne dans sa cellule. Le matin il y a également le courrier, moment agréable, quasiment l'unique lien avec l'extérieur, souillé par la pré-ouverture des enveloppes. Arrivé à midi, on nous sert à manger en cellule. La bouffe est cuite 4 jours en avance sans sel et sans saveurs... Bon appétit ! À 14h30 on est « libre » de circuler dans l'aile afin de rejoindre d'autres détenus dans leur cellule (le stationnement dans les couloirs n'est pas autorisé). À 15h et 16h on a droit à deux autres promenades. De 17h à 17h30 les codétenus peuvent encore discuter autour d'un café. 18h30 le repas du soir, la qualité de la bouffe n'a pas changé. Par la suite la porte ne s'ouvrira pas avant demain matin, mais on peut entendre le judas s'ouvrir et se refermer à différentes heures.

## Comment tu t'es senti avec les co-détenus ?

On peut quand même compter sur la solidarité avec un certain nombre de détenus. Par exemple, une bouilloire a été cantinée par l'un de mes codés [pour codétenus] afin de pouvoir prendre un thé ou un café au petit déj (sinon t'es pauvre et tu te tais), pour les délais, soyez encore et toujours patients, l'État travaille activement à votre bien-être. Nos voisins de cellule nous ont quelques fois donné de quoi manger autre chose que la bouffe de prison, on remarque qui fait du social et qui n'en fait pas en prison.

## As-tu réussi à rester en contact avec ta famille, tes proches ?

Si la justice est rapide à enfermer un individu, donner par la suite le droit de contacter ses proches est extrêmement long et laborieux. Le courrier est le moyen le plus efficace, même si celles-ci sont lues/scannées par l'administration pénitentiaire et que cela peut sembler désagréable. Pour le téléphone il faut compter 3 semaines de délai (communications aussi enregistrées et/ou écoutées), quand on est détenu un mois on saisit le fait que l'isoler de l'extérieur est un moyen de frapper psychologiquement l'individu. Pour la visite, de proches ou d'avocat c'est 3 semaines avant la première fois. Bon, sans les prisons, la poste serait peut-être en pénurie de travail donc félicitons les prisons pour la création d'emploi (*rire cynique*).

## Quel regard sur la prison tu portes maintenant ? Et tes proches ?

Osons dire ce qui est, les prisons françaises sont la tolérance d'une forme de fascisme au sein même de l'État, on tente d'y conditionner des hommes, on les mal-nourrit, on les humilie, on les enferme, on leur met dans la tête que de toute façon ils sont coupables, on les exploite sans leur donner de droit équivalent à « dehors », on les fiche, on les considère a priori comme des personnes à surveiller car dangereuses... Mais une personne ayant de l'argent sera plus confortablement installée, comme dehors finalement. Mes proches ont changé leur regard et leur confiance envers la justice ou la police. Il les condamnent la rapidité et l'arbitraire de la condamnation et la lenteur et la complexité du système carcéral pour la communication.

**Ah ! Ces grands projets industriels d'extractions des ressources ! Quand il ne s'agit pas de la construction d'un aéroport totalement inutile asséchant des zones humides, c'est la ressource en sable, très prisée, qui est attaquée. Cependant, concernant l'extraction des sables en baie de Lannion, la situation est légèrement différente, depuis le début, et ce pour plusieurs raisons. La différence principale résulte dans l'opposition ferme et sans concession de l'unanimité de la population concernée et, ceci est assez rare pour être souligné, de la totalité des élus locaux !**

C'est en décembre 2009 que la Compagnie Armoricaïne de Navigation (CAN), filiale du groupe Roullier, dépose officiellement son dossier de demande d'extraction de sables coquilliers en baie de Lannion au ministère de l'Écologie de l'époque, avec demande d'occupation du domaine maritime et ainsi rend publique son intention d'extraire de la baie de Lannion la quantité de 400 000 m<sup>3</sup> de sable coquillier par an sur une période de 20 ans (soit au total 8 millions de m<sup>3</sup>). Le sable coquillier est utilisé en agriculture, comme un amendement, c'est-à-dire pour atténuer l'acidité des sols, mais aussi pour des apports en calcium aux animaux.



Il est aujourd'hui difficile de se passer de cette ressource, dans l'agriculture bretonne en particulier, en raison de sols dont le pH est très acide. Le sable est la deuxième ressource naturelle la plus consommée dans le monde après l'eau. C'est donc logiquement une ressource qui vient à manquer et dont l'extraction est, dans un souci écologique, de plus en plus réglementée. S'il est très utilisé dans l'agriculture, c'est surtout pour le domaine de la construction, dont la fabrication de béton, qu'il est massivement extrait.

Suite à cette demande, une enquête publique est menée en octobre et novembre 2010 dans les 13 communes concernées. C'est à ce moment qu'une mobilisation contre ce projet s'organise et aboutit en janvier 2012, à la création du collectif Le Peuple des Dunes en Trégor, auquel adhèrent aussitôt 30 associations. En mai 2012,

4 000 personnes manifestent leur opposition à ce projet. En janvier 2015, ce sont 7 000 personnes qui, à Lannion, réitèrent leur opposition. Les 13 communes concernées par le dossier d'enquête publique ont toutes émis un avis défavorable à ce projet par délibération de leur conseil municipal ; ainsi que les communes de Perros-Guirec, Trégastel, Lannion et Morlaix, des députés, des sénateurs, et le Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Le 8 juin 2015, le Ministre de l'Économie et de l'Industrie, Emmanuel Macron, en visite à Lannion, avait déclaré que des cabinets indépendants seraient désignés pour réaliser l'étude environnementale avant travaux et une étude socio-économique pour mesurer les impacts éventuels sur les emplois locaux directs et indirects, et qu'une feuille de route contraignante à l'égard de la CAN serait signée concernant l'exploration potentielle à 40 km des côtes. Finalement, c'est la CAN qui a conduit ces études *indépendantes*... Et ensuite, un décret ministériel de septembre 2015 et des arrêtés préfectoraux en décembre 2015 autorisent l'extraction des sables par la CAN. Face aux prévisibles approximations de l'étude, et à une feuille de route plus que relativement contraignante, l'association a déposé plusieurs recours contre le décret et les arrêtés précités. Pour l'instant, la justice administrative n'a pas encore traité ces dossiers mais Ségolène Royal, qui avait déjà fait part de son opposition à ce projet, a promis d'*appuyer* le recours. Une audience sur le fond de la demande d'annulation du décret signé par l'ancien Ministre de l'Économie a eu lieu le 9 novembre 2016<sup>1</sup>.

## POURQUOI UNE TELLE HOSTILITÉ À CE PROJET ?

Premièrement, d'un point de vue écologique, le désastre est déjà avéré. La zone d'extraction choisie par la compagnie CAN se situe pile à la « pointe de Lannion ». C'est-à-dire, à moins d'un kilomètre de deux zones classées Natura 2000, l'une d'entre elles étant un sanctuaire d'oiseaux marins. L'opération d'extraction consiste en l'aspiration de ce sable, qui se situe sur une dune, où nichent de nombreux poissons, notamment les lançons, qui sont à la base de la chaîne alimentaire d'autres poissons tels que le lieu jaune et le bar, la barbue et le turbot, qui par effet de domino seront donc amenés à disparaître de la baie. Ceci ôterait la nourriture des oiseaux censés être protégés sur les zones Natura 2000 de part et d'autre de la pointe de Lannion...

Ensuite, cela ôterait également le pain de la bouche de nombreux pêcheurs professionnels dont l'activité dans la baie assurait une très grande partie de leurs prises. Cette zone est également utilisée par les pêcheurs plaisanciers et par les plongeurs, soit plus de 10 000 personnes par an, selon l'association Le peuple des Dunes en Trégor, dont nous avons contacté Alain Bidal, son président. L'impact sur l'économie locale et la faune est donc évident, mais cela pourrait aller plus loin. Le paysage serait impacté par l'érosion de la côte, ce qui aurait des conséquences catastrophiques, et qui impacterait aussi le tourisme.

Il est intéressant de se demander pourquoi ce projet a été autorisé en première instance par M. Macron alors que la marionnette de la création d'emploi ne peut être agitée ici et que le besoin d'extraction de sable supplémentaire est relatif, d'autres sources d'extraction de sable comblant déjà les besoins des agriculteurs bretons. L'organisation d'un référendum a été demandée par le collectif Le Peuple des Dunes en Trégor, sans réponse des autorités concernées pour le moment...

J.ED

1. Note de bouclage : du coup ça tombe pendant les jours d'impression du journal, le rendu est peut-être tombé...

## DES CHIFFRES EXPLICITES

Début août, le gouvernement a annoncé son objectif : la Garde nationale doit atteindre d'ici 2019 les 84 000 personnes. Ce sont alors pas moins de 20 000 réservistes qui vont être recrutés.

Parallèlement, au prétexte fallacieux de réduire le déficit du système de santé, l'Etat prévoit une suppression de 22 000 postes dans les hôpitaux. Et ça, non pas pour 2019 ! Mais pour 2017 !

Sans doute que d'ici là les hôpitaux militaires auront fleuri.

## brèves

### MIGRANT.E.S SOUS CONTRÔLE

La PAF (Police aux frontières) est installée dans ses nouveaux locaux qui jouxtent le CRA. Les migrant.e.s qui doivent pointer doivent donc dorénavant se déplacer à St Jacques.

Les effets escomptés n'ont pas tardé à se produire : mi-octobre, un demandeur d'asile arménien s'est présenté pour signer dans le cadre de son assignation à résidence. La PAF lui a annoncé qu'il avait un vol le lendemain. Il a alors déclaré qu'il ne voulait pas rentrer dans son pays. Il a aussitôt été placé au CRA et a été expulsé dès le lendemain matin...

Par ailleurs, malgré leur remise en cause par la jurisprudence, les arrestations aux abords des lieux fréquentés par les migrant.e.s ont repris à Rennes, à la PADA et à la Croix Rouge.

## appel à contributions

Un coup de gueule ? Un scoop ou un tuyau ?

Envie d'enquêter, de raconter ? De dessiner et croquer ?

*Gargarismes* accepte les nouvelles idées et contributions !

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on vous file un coup de main si besoin, pour rencontrer les autres personnes contribuant au numéro, et pour se mettre d'accord sur la taille ou le contenu d'un article — autrement dit, pour qu'on voit s'il reste de la place et qu'on discute de notre « ligne éditoriale ». Mais ne vous en faites pas : elle fait quelques zigzag, il reste de la marge de manœuvre pour votre fantaisie !



On accepte encore et toujours volontiers les coups de main pour la diffusion ! (mais on a créé une asso', le reste devrait suivre). Criée sur les marchés, tables de presse, approvisionnement d'un point de vente en bas de chez vous, tricotage de grenouillères (hum, en fait non...)

C'est aussi possible de faire un don de soutien (en cash) ou de se transformer en « lecteurE-diffuseurE » en payant plusieurs exemplaires à distribuer autour de vous !

## LE VÉLO À LA TRAÎNE

Rennes a reçu un joli prix Talents du vélo 2016 dans la catégorie... Communication ! Mais pour nous inciter à faire du vélo il faudrait aussi tenir ses engagements et finir les pistes cyclables promises dans le Plan de Déplacement Urbain... C'est ce qu'attendent les associations de cyclistes qui se sont invitées au son des sonnettes au conseil municipal le 22 septembre.

Plutôt sceptiques quant à la sincérité des élu.e.s, les personnes reçues comprennent bien que le vélo sera intéressant quand il rapportera autant qu'une troisième ligne de métro... Pour l'instant, il reste deux ans pour construire les presque 300 km d'aménagements promis.

### MARCHE COMMÉMORATION BABACAR

Le 3 décembre 2015, Babacar Gueye a été tué par la police à Maurepas, quartier populaire de Rennes (voir *Gargarismes* #6). La famille a porté plainte mais la procédure est bloquée : aucun juge d'instruction n'a encore été nommé. La police a clos son enquête interne. Par contre, deux policiers ont porté plainte contre Babacar pour tentative de meurtre.

Le comité Vérité et Justice pour Babacar Gueye organise deux événements pour visibiliser l'affaire, mal traitée ou passée sous silence par les médias.

Le 23 novembre à partir de 18h30, aura lieu une rencontre avec projection du documentaire « Qui a tué Ali Ziri ? » de Luc Decaster à la maison de quartier de Villejean.

Le samedi 3 décembre à partir de 14h30, une marche commémorative aura lieu au départ de place du Gast à Maurepas, pour honorer la mémoire de Babacar et exiger justice, pour lui et toutes les victimes de violences policières.

## où nous trouver ?

Café librairie *La Cour des Miracles* — 18, rue de Penhoët

Café librairie *Le Papier Timbré* — 39, rue de Dinan

Bar *Le Panama* — 28, rue Bigot de Préameneu

Café associatif *La Bascule-Ubuntu Café* — 2, rue de la Bascule

Tabac/Presse Gros Chêne — 4, place Gros Chêne

*Le Bar d'à côté* — 33, rue Porte Carrée — Saint Aubin du Cormier

Librairie *Vent d'Ouest* — 5, place du Bon Pasteur — Nantes

&

sans doute ailleurs (ouvrez l'œil !)

&

au hasard des marchés, concerts, événements...

## contact

[gargamail@riseup.net](mailto:gargamail@riseup.net)

[gargarismes.org](http://gargarismes.org)